

JOURNAL DE ROUBAIX



POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50.
Six mois, 14
Un an, 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE-BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFITTE BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 23 FÉVRIER 1869.

Les délégués des villes de Roubaix et de Tourcoing devant l'Empereur.

Dimanche 21 février, à une heure, les délégués des Chambres consultatives de Roubaix et de Tourcoing, accompagnés de MM. les Maires de ces deux villes, ont été présentés à l'Empereur, au palais des Tuileries, par notre honorable député, M. Jules Brame. Le but de leur démarche était d'appeler toute l'attention de Sa Majesté sur les souffrances de l'industrie dans les villes qu'ils représentent, d'en assigner la cause principale et de solliciter les mesures dont nos populations attendent l'application avec une si légitime impatience.

L'Empereur, sur la demande que lui en a faite M. Jules Brame, a consenti à entendre la lecture d'une Adresse dans laquelle les délégués, remontant aux origines de notre nouveau système économique, passent rapidement en revue les déclarations du gouvernement, l'énergie incostentée avec laquelle nos industriels ont accepté la lutte, l'impulsion donnée à la fabrication des tissus mélangés de laine par la guerre d'Amérique, les résultats heureux qui en découlèrent directement et nécessairement pour Roubaix, mais dont les esprits superficiels ou étrangers à la marche des affaires se hâtent d'attribuer toute la gloire aux traités de commerce; ils constatent enfin la situation normale ramenée par la fin des luttes des Etats-Unis; et avec elle, la recrudescence des importations de tissus mélangés, dont l'Angleterre est heureuse de se décharger sur l'important marché qui lui a été ouvert à ses portes. Ils signalent à l'Empereur les progrès alarmants de ces importations pendant ces dernières années. Ce, n'est pas, ajoute le Mémoire, sans amener une perturbation profonde et l'arrêt de nos progrès de notre production générale que l'étranger a jeté sur le marché français, en 1868, 45 0/0 plus d'étoffes

mêlées qu'en 1867; car ces tissus sont en concurrence directe et complète avec la principale fabrication de notre pays. Néanmoins, nos industriels ne demandent pas le retour à la législation qui a précédé 1860; ils réclament seulement, mais avec de vives instances, la protection suffisante qui a été promise au travail national. Le gouvernement a voulu une concurrence loyale et possible et non l'infatigable de notre marché par les produits étrangers. La concurrence, Roubaix et Tourcoing l'ont supportée avec courage; elle est devenue écrasante. Pour résister à cet envahissement, il faut à nos industriels, conclut le Mémoire, une protection effective de 20 0/0 sur les tissus mélangés. Ils l'attendent avec confiance du gouvernement, qui peut le leur accorder, tout en restant rigoureusement dans l'esprit du traité du 23 janvier 1860, puisqu'il s'y est sagement réservé la faculté de porter les droits protecteurs jusqu'à 30 0/0.

Pour terminer, les délégués, traçant à grandes lignes les caractères les plus saillants de la situation faite à Roubaix et Tourcoing par les traités de commerce, disent à l'Empereur :

« Notre production d'étoffes mélangées s'élève à 100 millions de francs par an et l'étranger qui nous fait, sur ce point, une concurrence toujours croissante, a envoyé en France, l'année dernière, pour une valeur de 52 millions de ces mêmes tissus. Ce chiffre représente pour plus de 20 millions de main-d'œuvre qui se trouvent ainsi enlevés à la population ouvrière. »

A ce moment, frappé de l'importance de ces déclarations, Sa Majesté interrompit le lecteur et, s'adressant aux délégués: « Etes-vous bien sûrs, Messieurs, de l'exactitude de ces chiffres? » Et la délégation répondit: « Ces chiffres, Sire, ont été relevés dans les documents officiels. » — L'étonnement de l'Empereur était visible.

Après avoir entendu la lecture de l'Adresse et les explications auxquelles elle avait donné lieu, l'Empereur a assuré les

délégués de toute sa bienveillance pour les populations de Roubaix et de Tourcoing. Leur importance, la situation de leur industrie méritent toute la sollicitude du Gouvernement; mais la question soulevée ne peut être résolue sur le champ; elle a besoin d'une étude approfondie. Sa Majesté a promis de se rappeler les réclamations de nos deux villes; elles forment un centre manufacturier qui est une des gloires industrielles de la France. »

La question économique ayant été épuisée par les délégués, M. Jules Brame prit la confiance de faire remarquer à l'Empereur que cette protection de 20 0/0, si instamment réclamée, ne suffirait même pas à assurer, complètement l'avenir des industries des villes de Roubaix et de Tourcoing, que, si elles ne demandaient ni le retour à la prohibition, ni le rétablissement des tarifs exagérés, il était néanmoins indispensable pour elles qu'avec la protection, elles jouissent de l'exécution prompte et entière des promesses contenues dans le programme économique du 5 janvier 1860. Ce serait mettre heureusement un terme aux débats qui depuis si longtemps existent entre l'industrie d'une part et le Gouvernement de l'autre.

Une des bases sur lesquelles repose le système économique nouveau, a dit M. Jules Brame, est le bas prix dans les transports. Or, ce résultat ne peut être obtenu que par la concurrence. Les canaux doivent servir de contre-poids à l'organisation et aux privilèges des grandes Compagnies, mais il faut aussi que partout où le canal peut lutter avec la voie ferrée, soient créées des Compagnies concurrentes aux Chemins de fer.

Sa Majesté a bien voulu examiner avec la plus grande attention un plan indiquant un réseau dont notre honorable député a fait ressortir toute l'importance. Il a établi que Roubaix et Tourcoing se trouvent dans une position topographique toute spéciale; une seule voie ferrée les traverse et, pour arriver au cœur de ces deux villes, il faut traverser Lille nécessairement. La voie projetée entre Somain et Roubaix donnerait à ces deux grands

centres, a ajouté M. J. Brame, un million d'économie par an pour le transport des houilles et des autres marchandises encombrantes nécessaires à leur industrie; à cet avantage, il faut ajouter la possibilité pour cinquante villages de faire parvenir, en peu d'heures, toutes les denrées nécessaires, dans ces deux villes, où, on peut le dire, la vie est à un prix plus élevé que partout ailleurs. M. J. Brame, en terminant, a exprimé l'espoir que l'établissement du réseau dont il vient de parler sera confié à une compagnie nouvelle qui provoquera, on n'en peut douter, un abaissement des tarifs.

Avant de se séparer de l'Empereur, la délégation lui a dit: « Nous reporterons aux populations de Tourcoing et de Roubaix les paroles bienveillantes de Votre Majesté; nous osons compter sur toute sa sollicitude; nous en avons grand besoin. »

Dans la journée du dimanche, la délégation s'est rendue chez M. J. Brame pour le remercier de l'activité qu'il ne cesse de déployer au service des intérêts de ses mandataires. Ils ne sauraient être mieux confiés. Les délégués se font un devoir de l'affirmer hautement.

Voici le texte de l'Adresse remise à l'Empereur par les délégués de nos deux villes :

Sire,

Daignez permettre aux délégués des Chambres consultatives de Roubaix et de Tourcoing, réunis devant vous, de vous exprimer leurs sincères remerciements pour l'insigne honneur que vous leur faites de les recevoir. Ils viennent respectueusement appeler votre attention sur la situation de l'industrie dans les villes qu'ils représentent.

Par le traité de commerce avec l'Angleterre, Votre Majesté a voulu stimuler l'industrie française, en la mettant dans l'obligation d'améliorer ou de renouveler son outillage, afin

qu'elle pût produire à bon marché; mais Elle a voulu en même temps lui laisser des conceptions d'existence possible, lorsque cette transformation aurait été effectuée.

Confiants dans cette promesse, nos deux centres manufacturiers se sont mis courageusement à l'œuvre; plus de cent millions de francs furent convertis en usines et M. le Ministre d'Etat a dit à la tribune du Corps Législatif que ce serait là l'éternel honneur de Roubaix.

Notre début fut difficile, mais une circonstance fortuite vint encourager nos efforts; la guerre d'Amérique avait amené la disette du coton; la consommation s'était rejetée sur les tissus de laine, au grand profit de nos deux villes. Pendant ce temps-là, Bradford trouvait facilement ailleurs l'écoulement des produits similaires aux nôtres, et nous avons pu, ainsi, plusieurs années encore, travailler fructueusement.

Mais la fin de la guerre des Etats-Unis a ramené la concurrence de l'Angleterre, plus menaçante que jamais, et malgré tout ce que nous avons pu faire, nos marchés sont constamment envahis par ces tissus mélangés de laine qui sont ceux de votre principale fabrication.

Nous avons dû nécessairement réduire la production depuis longtemps; la plus grande partie de nos tissages ne marchent plus au complet; beaucoup d'ouvriers ont quitté notre pays, parce que le travail ne leur était plus assuré, et que leur salaire même n'était plus suffisamment rémunérateur. Ce qui le prouve, c'est que sur les douze mille métiers à tisser existants, nous en voyons aujourd'hui trois mille au repos.

Cela n'a rien d'étonnant, puisque, d'après les documents officiels, les importations étrangères de tissus mélangés ont augmenté en 1868, de 45 0/0 sur celles de 1867. (1) Cet

Nous avons dit dans notre rapport du mois

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 24 FÉVRIER 1869.

MADemoiselle DE CHAVAS.

(Suite. — Voir le Journal de Roubaix du 21 février.)

VII

— Et vous l'avez reconnue? s'écria Gabrielle. Voilà en effet qui est extraordinaire! Est-ce un homme ou une femme? — C'est une femme, et qui a été une fort gentille femme encore. Beauté un peu vulgaire, si vous voulez, mais bien pourtant. Son père était un petit tabellion de mon village, si vous voulez, mais bien pourtant. Elle donna quelques écus en dot à sa fille et la maria avec un avocat. Mais elle est veuve, elle m'a semblé avoir une forte et respectable aisance. Nous nous sommes trouvés nez à nez sous la porte. Au premier coup d'œil, je l'ai reconnue. Il paraît que j'ai plus changé qu'elle, car il lui a fallu un effort de mémoire pour se rappeler mon chétif indi-

vidu. Après cela, c'était peut-être pour se donner un genre! La reconnaissance faite, elle a insisté pour m'emmener chez elle. Malgré mon vif désir de ne pas perdre une seule des minutes que vous daigniez m'accorder, je confesse, à ma honte, que je n'ai pu résister à la tentation d'aller un peu réveiller les souvenirs du passé.

— Vous la croyez riche? interrompit Mme de Chavas.

— Riche! je ne sais pas, mais très-aisée du moins.

— C'est étrange qu'elle soit venue loger dans cette rue. J'aurais cru que pouvant choisir, elle en aurait préféré une plus brillante.

— C'est justement la réflexion que je faisais à part moi. Elle a dû comprendre ma pensée, car elle s'est empressée de me dire que si elle logeait dans un si vilain quartier, c'était uniquement pour complaire à son fils. Elle n'y habite du reste que depuis très-peu de jours. L'appartement qu'elle occupe n'est pas mal, à tout prendre. C'est au premier, là en face de

vous dans le corps du logis de devant. C'est à contre cœur, m'a-t-elle répété vingt fois, je crois, qu'elle a cédé au caprice de son fils. Il est peintre et il a voulu se rapprocher du Musée.

Une laide rougeur colora subitement le visage de Gabrielle. Elle ne fit plus d'autres questions, et devint toute pensifve. Pourquoi? elle ne le savait pas encore elle-même.

VIII

Le lendemain n'étant pas jour de Musée, Gabrielle travaillait chez elle. Contre

son habitude elle était peu causeuse; elle colorait activement les piles d'images entassées devant elle, mais elle relevait la tête chaque fois qu'il se faisait quelque mouvement dans le corps de logis faisant face à la fenêtre auprès de laquelle elle était assise. Cette curiosité n'avait pas échappé à sa mère, qui, plusieurs fois, lui en avait même fait la remarque.

— Qu'y a-t-il donc de si extraordinaire chez nos voisins, lui avait-elle demandé en riant. Ils absorbent si complètement ton attention que tu n'as pas l'air de comprendre quand je te parle.

Gabrielle s'excusait, se remettait à l'ouvrage; mais l'instant d'après, elle retombait dans son péché. Tout d'un coup, elle s'écria :

— Ah! voilà la dame qui traverse la cour! viendrait-elle nous voir par hasard?

Un léger coup de sonnette vint bientôt prouver que la supposition de Gabrielle était juste.

La jeune fille courut ouvrir, et introduisit auprès de sa mère une femme mise avec assez d'élegance. L'aisance de ses manières pour se présenter elle-même n'était pas de trop mauvais aloi. Elle appuyait fortement sur le détail qu'elle avait de nouer des rapports de bons voisins, et sur l'espérance que lui avait donnée le comte de Jardy qu'il en serait facilement ainsi.

La marquise accueillit la visiteuse avec le savoir-vivre que donne généralement l'habitude du grand monde; sans repousser ses avances, mais non sans plus s'avancer trop, elle sut être d'une politesse parfaite vis-à-vis de l'étrangère.

Pourtant cette visite ne lui plaisait guère. Mme de Chavas n'était pas parve-

nue à vaincre l'horreur qu'elle avait dû qu'en dira-t-on.

Elle s'était soumise, et se contentait même du lot que Dieu lui avait départi, mais moyennant que nul ciel profane ne viendrait constater la déchéance de sa position. Elle avait fait exception pour le comte de Jardy, pauvre comme elle, tombé de si haut aussi, mais jamais peut-être elle n'avait plus souffert de la laideur de son appartement exigé, de son chétif mobilier, de voir sa fille vêtue comme une ouvrière, que durant le temps où la femme de l'avocat était là.

— Ah! vous peignez aussi? avait dit cette dernière en s'approchant de Gabrielle.

— Ceci ne peut pas s'appeler de la peinture, avait répondu la jeune fille. C'est tout simplement de l'éclaircissage.

— Oui, je vois, je vois. Ça doit être très-amusant à faire, n'est-ce pas? Ça vous aide à passer le temps.

Vous avez les mêmes goûts que mon fils, à ce qu'il paraît. Lui aussi a toujours un pinceau à la main.

Mais ce n'est pas pour m'amuser, reprit Gabrielle avec un noble mouvement d'orgueil; c'est un travail qui nous fait vivre.

— Vraiment! C'est très-beau à votre âge! Il faut que vous ayez du courage. Ah! si mon fils le voulait, comme il pourrait, lui aussi, gagner beaucoup d'argent! Par exemple, lui fait de la vraie peinture! Son nom est déjà connu parmi les artistes. Vous le connaissez peut-être de réputation? Duferrier, Paul Duferrier; Non? Au fait je m'explique votre ignorance. Vous vivez dans votre petit coin. Mais vous n'y resterez pas toujours, votre position s'a-

méliorera, j'en ai la conviction! car vous me faites l'effet d'avoir de l'énergie, beaucoup d'énergie!

Le ton protecteur avec lequel Mme de Jardy débattait ses encouragements élogieux ne pouvait qu'être souverainement déplaçant à la marquise. Mais trop bien élevée pour laisser percer son déplaisir, elle ne cessa de se montrer aimable pour sa plébéienne voisine. Celle-ci fut enchantée de ses nouvelles connaissances, enchantée surtout de l'effet qu'elle-même avait dû leur produire. Elle ne voulait pas partir sans emporter la promesse que les dames de Chavas ne tarderaient pas à lui rendre sa visite.

— Je vous ferai visiter l'atelier de mon fils, dit-elle à Gabrielle. Vous y verrez des choses superbes, assure-t-on; moi je n'y connais rien à tous ses barbouillages; mais vous ça vous intéressera.

— Quelle est singulière! dit Gabrielle, quand elle fut partie.

— Plus que singulière, reprit Mme de Chavas. Elle est d'une vulgarité, d'une nullité rares. Je ne ferai pas compliment à ce pauvre comte de plaisir qu'il nous a procuré. C'est à lui que nous devons, bien sûr, l'honneur de la visite de cette brave dame. Il nous sera très-difficile de ne pas la voir, étant dans la même maison. C'est ce qui m'embarrasse le plus. Enfin, nous irons chez elle une fois, et puis nous verrons.

— Qui sait, dit Gabrielle en rougissant un peu, si nous ne nous habituerons pas à elle? Il me semble qu'elle doit être assez bonne personne.

(La suite au prochain numéro.)